

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MARS 2023

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, COUSSEAU Stéphanie, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, BEULZ Loïc, DÉNOUE Joël, , MOUNIER Marlène, MARTY Didier, COUSSEAU Hervé, CATINOT Isabelle, NEBOUT Franck et TEXIER Isabelle.

Pouvoir(s) : BOULLAULT Angèle à BEULZ Loïc, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, MEIGNEIN Christine à CATINOT Isabelle,

Excusée : LASNIER Isabelle

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

Secrétaire de séance : MOUNIER Marlène

Résumé des décisions prises

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 24/02/2023.
- Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
- Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2022 du Pays Sud Charente.
- Approbation à l'unanimité pour passer la nouvelle convention du projet « Mémoire de nos villages » avec l'association Ch'a Rente par les Oreilles au lieu de « Patrimoine en Blanzacais »
- Rejet à l'unanimité du projet de convention à passer pour un sentier de randonnée initié par COTEAUX-DU-BLANZACAIS, mais la commune ne s'oppose pas au passe des utilisateurs sur les chemins.
- Approbation à l'unanimité pour maintenir le taux des impôts locaux 2023 identiques à ceux de 2022 à savoir :
 - TH (taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 8,00 %
 - TFB (taxe foncière bâtie) : 38,52 %
 - TFNB (taxe foncière non bâtie) : 32,35 %
- Approbation à l'unanimité du budget général 2023, qui s'équilibre à :
 - 1 267 287,58 € en fonctionnement
 - 1 019 188,58 € en investissement

- Approbation à l'unanimité du budget annexe du lotissement 2023, qui s'équilibre à :
 - 170 165,45 € en fonctionnement
 - 149 199,00 € en investissement
- Approbation à l'unanimité du projet de règlement intérieur de l'aire de camping-cars.
- Questions et information diverses :
 - Aire de camping-cars :
Monsieur Philippe VERGNION fait le point, à l'aide d'une vidéo, sur l'avancement des travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars. L'ouverture est prévue courant avril 2023.
 - Construction CetteFamille :
L'acte définitif de vente du terrain à CETTE FAMILLE PATRIMOINE a été signé chez le notaire le 28 février. Les travaux devraient débiter prochainement.
 - Résidence Séniors :
Le Maire présente une ébauche du projet qui pourrait être réalisé si notre site était retenu.
 - Entretien des cimetières
Deux hypothèses sont à l'étude. Ensemencer l'ensemble des cimetières et en faire réaliser l'entretien par une entreprise extérieure ou bien faire « végétaliser » les cimetières par une entreprise spécialisée (avec matériaux et essences pour pousses extra-lentes)

En Mairie le 29 Mars 2023,
Le Maire, Guy DECELLE

